



Communiqué de presse

Bondoufle, le 12 novembre 2018

« Plan de progrès pêche durable 2025 » :

le Groupement Les Mousquetaires renforce son engagement pour une pêche et une consommation plus responsables

Avec son modèle unique de « Producteurs & Commerçants » et ses 23 navires, le Groupement poursuit son plan de progrès ambitieux qui permettra de traiter, de manière globale et en une dizaine d'années, l'ensemble des enjeux de la filière mer d'Agromousquetaires.

Un plan de progrès pour une production plus responsable

Aujourd'hui, pour approvisionner les rayons "Marée" des points de vente Intermarché et Netto, en concertation avec des chercheurs, industriels, professionnels et ONG, Agromousquetaires s'engage à faire évoluer les pratiques de pêches de ses armements et de transformation des poissons et produits de la mer.

D'ici 2025, Agromousquetaires, pôle agroalimentaire du Groupement Les Mousquetaires, va opérer la transformation de sa flotte, la modification de ses cahiers des charges et la diversification de ses activités. Cela, en maintenant l'emploi et la compétitivité de la filière. Un vaste plan de progrès pour la filière mer Mousquetaires, qui représente 50 millions d'investissement sur 10 ans.

Pour Yves Audo, Président d'Agromousquetaires, *« l'intégration de notre outil industriel, et notre modèle unique de Producteurs & Commerçants responsables, nous assure la maîtrise de la provenance, de la qualité, de la traçabilité de nos produits et nous permet de faire évoluer nos pratiques et les cahiers des charges de nos approvisionnements ».*

En 2015, Agromousquetaires décide, avant même que cela ne devienne une contrainte réglementaire, de ne plus pêcher au-delà de 800 m de profondeur en réponse aux inquiétudes vis-à-vis des écosystèmes marins fragiles.

Une consommation responsable de poissons

Aujourd'hui, les rayons marée d'Intermarché proposent, en moyenne, près de 47% de pêche fraîche. Seul distributeur français à posséder sa propre flotte de pêche de 23 navires et 1er armateur de pêche fraîche en France, le Groupement Les Mousquetaires a comme objectif de proposer à ses clients une pêche fraîche 100% durable et responsable d'ici 2025.

« Un consommateur qui achète son poisson frais chez Intermarché a toutes les garanties de consommer des poissons pêchés aussi par une flotte de navires qui prend en compte tous les enjeux d'une pêche responsable. Enfin, il est assuré de ne pas consommer de poissons issus de la pêche électrique » explique Thierry Cotillard, Président d'Intermarché.

Intermarché lance donc une campagne d'annonces presse relayant ses engagements. Un moyen de sensibiliser les clients à la consommation responsable de poissons.

La filière mer Mousquetaires, acteur économique majeur

Avec plus de 17 000 tonnes de poissons frais vendus en France en 2017, soit 8,8% des débarquements français, la Scapêche, filière mer d'Agromousquetaires, est le 1er armateur de pêche fraîche français. Avec 250 marins et officiers, et 40 salariés à terre, la Scapêche agit sur les rouages de l'économie et participe à la présence du pavillon français sur les eaux françaises et européennes.

LES ENGAGEMENTS D'INTERMARCHÉ :

S'ENGAGER CONTRE LA PÊCHE ÉLECTRIQUE

La pêche électrique dégrade l'environnement et va à l'encontre de la pêche sélective et donc responsable. Il s'agit en plus d'une véritable menace pour la survie du secteur de la pêche artisanale. Pour toutes ces raisons, Intermarché s'engage à :

- Ne jamais pratiquer la technique de pêche électrique sur les navires de sa flotte et interdire les approvisionnements issus de cette pratique.
- Soutenir les actions aux côtés des ONG pour faire interdire complètement la pêche électrique.

DÉVELOPPER DES TECHNIQUES DE PÊCHE PLUS SÉLECTIVES

Nous avons fait partie d'un programme de recherche (www.discardless.eu) ayant pour but d'améliorer la sélectivité des engins de pêche grâce à de nouveaux filets. Progressivement, nos navires existants seront équipés d'un filet appelé T90, ce qui permet de laisser passer les espèces juvéniles ou non désirées. La mise en place de ces filets sur certains de nos navires, permet de diminuer la capture de poissons juvéniles jusqu'à 75%. Laisser grandir les poissons permet de préserver les ressources marines.

CIBLER UNIQUEMENT LES POISSONS À DESTINATION DE L'ALIMENTATION HUMAINE

En tant que Producteurs & Commerçants notre pêche est uniquement destinée à être vendue sur les étals pour répondre à la demande de nos clients et donc nous nous engageons à ne pratiquer que des pêches destinées à leur alimentation.

ARRÊTER PROGRESSIVEMENT LA PÊCHE CIBLÉE EN EAUX PROFONDES

Après s'être engagé à ne plus pêcher en-deçà de 800 m de profondeur pour préserver les écosystèmes marins fragiles, en 2016, Intermarché est le premier acteur à s'engager à arrêter la pêche ciblée des espèces d'eaux profondes.

50 millions d'euros vont être investis d'ici 2025 pour permettre à Agromousquetaires de faire évoluer les pratiques de pêche de ses armements et ses modes de transformation des poissons et de produits de la mer qui permettent d'approvisionner les rayons marée des points de vente Intermarché et Netto.

BANNIR LA PÊCHE EN ZONES LIBÉRÉES DES GLACES EN ARCTIQUE

Des phénomènes comme la fonte des glaces de l'Arctique libèrent de nouvelles zones de pêche. Ces nouvelles zones vierges de toute pêche n'ont pas fait l'objet d'évaluation, et sont fragiles. Le principe de précaution veut donc qu'elles demeurent protégées de l'exploitation par la pêche. Intermarché s'engage à ne pas pêcher dans ces nouvelles zones de pêche libérées des glaces, pour maintenir intacts les fonds marins de ces zones préservées.

RESPECTER LA CHARTE "PAVILLON FRANCE"

Nous mettons en avant la marque Pavillon France qui garantit un cahier des charges bien précis :

- pêche issue de navires français,
- garantie d'une fraîcheur optimale,
- la traçabilité de tous les produits,
- aide au consommateur pour diversifier sa consommation de produits de la mer en l'adaptant à la saison.

À propos d'Agromousquetaires :

Agromousquetaires, le pôle agroalimentaire du Groupement Les Mousquetaires, compte 62 unités de production en France, 10 filières (bœuf, porc, traiteur/surgelés, lait, mer, épicerie, boulangerie/pâtisserie, non alimentaire, vins, boissons non alcoolisées) et 11 000 collaborateurs.

À propos d'Intermarché et de Netto :

Avec son statut unique de "Producteurs & Commerçants", Intermarché met le mieux-être des consommateurs au cœur de ses engagements. Ce positionnement unique dans la distribution française, qui unit le 4^e opérateur agroalimentaire (classement RIA) et le 2^e distributeur indépendant en France, donne à Intermarché la capacité de s'adapter en permanence aux attentes des clients comme aux nouveaux enjeux sociétaux, pour "Mieux-Produire" et "Mieux-Manger". "Mieux produire", c'est soutenir une production française et responsable. "Mieux manger", c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours. Intermarché compte 1 838 points de vente en France, et Netto 295.

À propos du Groupement Les Mousquetaires :

Avec plus de 3 600 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 41,6 milliards d'euros en 2017, le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, fondé sur l'initiative privée, le Groupement rassemble aujourd'hui plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs.

CONTACTS PRESSE :**Source RP :**

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86 - 06 62 03 28 34 charlotte@source-rp.com

Michelle Kamar - 01 53 53 36 84 - 06 09 24 42 42 michelle@source-rp.com

Groupement Les Mousquetaires :

Katia Picard - 01 69 64 27 53 katia.picard@mousquetaires.com